



graphi*prévention*

Le bulletin de l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail secteur imprimerie et activités connexes

Volume 19 numéro 2
Avril 2003



Message des coprésidents

L'année 2002 aura été une année de transition pour l'Association. À l'aube de ses 20 ans, le moment était propice à la réflexion et au dégagement d'orientations qui allaient indiquer la marche à suivre pour nos prochaines années.

L'analyse des activités et réalisations de l'Association, des attentes et besoins exprimés par la clientèle, des lésions indemnisées dans notre secteur et des ressources disponibles a servi de base à une réflexion stratégique. Au cours de cet exercice, le conseil a réitéré la mission de l'Association, renouvelant ainsi notre option de favoriser la prise en charge de la prévention dans les entreprises du secteur.

Deux orientations stratégiques fondamentales doivent s'actualiser dans tous les projets et activités de l'Association sectorielle :

- favoriser l'intégration de la prévention dans les entreprises
- susciter et faciliter la prise en charge de la prévention par les premiers concernés, c'est-à-dire les employeurs et les travailleurs de notre industrie.

L'embauche d'une conseillère en prévention principalement affectée à des activités de recherche et de développement et au service de l'ensemble du secteur à distance, via Internet ou le

téléphone, s'inscrit dans ces orientations. Notre objectif : mettre en oeuvre divers moyens favorisant la prise en charge de la prévention dans les entreprises de notre secteur.



M. Michel
Handfield



M. Jacques
Tousignant

Le rôle de l'Association est de supporter et faciliter les efforts de prise en charge de la prévention tout en reconnaissant qu'il appartient à ceux et à celles qui oeuvrent dans chaque entreprise de mettre en oeuvre les moyens requis pour assurer la santé et la sécurité au travail.

Michel Handfield, coprésident syndical

Jacques Tousignant, coprésident patronal

Spécial
Rapport annuel 2002

Les projets 2002

La prévention des coupures

Après avoir réalisé une campagne de prévention pour promouvoir l'ordre et la propreté en 2000, puis la sécurité des machines en 2001, l'Association a poursuivi sa lancée en 2002, privilégiant la prévention des coupures associées à l'utilisation des couteaux.

Sous le thème *À chaque outil sa tâche!* l'Association a choisi de faire connaître les couteaux les plus appropriés aux différentes tâches à réaliser. En utilisant le bon outil, de la bonne façon, on peut prévenir les coupures.



Dans le cadre de cette campagne, trois produits ont été développés :

- une fiche d'information présentant les différents outils adaptés aux tâches à réaliser
- une série d'affiches
- une vidéo mettant en évidence des situations à risque corrigées par l'utilisation du couteau approprié.

Lancée lors de l'assemblée générale annuelle 2002, cette campagne a aussi été diffusée dans le cadre de salons SST et par les conseillers lors de leurs visites en entreprise.

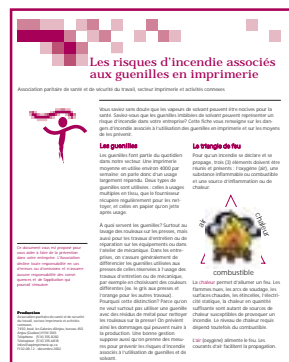
Fiches d'information

L'Association a produit deux fiches d'information en 2002. Celles-ci visent à faire connaître et prévenir les risques d'incendie ou d'explosion associés à l'utilisation ou l'entreposage de solvants en imprimerie.

Une première fiche a été consacrée aux risques d'incendie associés aux guenilles en imprimerie. Cette problématique se retrouvant dans la vaste majorité des ateliers, nous avons choisi de publier cette fiche dans le bulletin de l'Association afin de la rendre disponible pour l'ensemble des entreprises. Notre but : faire connaître les dangers et, surtout, les mesures de prévention.

Une seconde fiche d'information, plus technique, a été produite afin de faire connaître les normes d'entreposage des solvants. L'entreposage des solvants est abordé sous trois angles : la classification des produits, les contenants (incluant le transvasement) et l'aménagement (incluant les armoires de stockage). Pour la production de cette fiche, l'Association a bénéficié de l'aide d'un inspecteur de la CSST, monsieur Pierre Lefebvre, spécialiste du sujet.

graphiprévention est publié par l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes
 7450, boul. les Galeries d'Anjou, bureau 450 Anjou (Québec) H1M 3M3
 Téléphone (514) 355-8282
 Télécopieur (514) 355-6818
<http://www.aspimprimerie.qc.ca>
Conseil d'administration G. Cajolais et L. Myles du SICG (555); M. Handfield du SCEP (145); C. Clermont, F. Gagné de l'AAGQ; D. Ménard de la FTFP; N. Sarault du CPI; G. Duguay de la FNC et J. Tousignant des Quotidiens du Québec
Direction générale Marie Ménard
Rédaction Marie Ménard et Isabelle Tremblay
Mise en page Isabelle Tremblay
Impression Transcontinental Québec
Tirage 7 500 exemplaires
Envoi de publication canadienne
 Numéro de convention : 40062570
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada, Bibliothèque nationale du Québec
 ISSN 0829-4860 2^e bimestre 2003
 Bien que cette publication ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'Association, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu, des produits ou services mentionnés. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'Association et porter la mention de sa source.



Prévention des blessures musculo-squelettiques en imprimerie

Un document produit par la CSST¹ révèle, pour la seule année 2000, que plus de 41 % des lésions indemnisées et 46 % des déboursés de la CSST dans notre secteur sont reliés à des lésions d'ordre musculo-squelettique. Il s'agit donc d'une problématique majeure dans notre industrie. L'Association sectorielle s'est associée à deux projets visant l'identification des risques et la prévention des TMS en 2002; l'un a été complété, l'autre sera poursuivi en 2003.

Un premier projet, initié à la fin de l'année 2001 avec le concours de chercheurs de l'Université de Montréal, a été complété en 2002. Ce projet visait l'identification des principaux facteurs de risque de blessures musculo-squelettiques en reliure et finition, où de nombreuses blessures sont rapportées. Piloté par Daniel Imbeau, ingénieur et ergonomiste, l'objectif visé était d'abord de diagnostiquer les principaux facteurs de risques présents dans ce secteur afin de pouvoir proposer des voies d'amélioration en prévention. Trois entreprises du secteur ont participé à cette étude et trois postes de travail ont été étudiés : le couteau, la brocheuse et la plieuse.

Un rapport diagnostique a été produit; on y retrouve des informations détaillées sur la démarche et la méthode employées par les chercheurs, les données recueillies ainsi que les résultats des analyses et observations. Ce rapport a été présenté aux entreprises participantes et est disponible pour consultation ou emprunt au centre de documentation de l'Association. Un résumé sera aussi produit afin d'être diffusé dans le secteur.

En 2002, l'Association a aussi répondu favorablement à une invitation de la CSST à participer à un projet visant la préven-



tion des lésions musculo-squelettiques chez les travailleuses de notre industrie.

Réalisé avec le concours de deux entreprises du secteur employant une forte proportion de femmes, ce projet s'appuie sur trois éléments clés : parité, prévention et prise en charge. Pour les entreprises participantes, l'objectif visé est l'acquisition de connaissances et de compétences permettant la prévention des lésions musculo-squelettiques dans leur milieu de travail. Pour l'Association, il s'agit d'identifier les principaux éléments favorisant la prise en charge de la prévention de ce type de blessures dans les entreprises. En effet, bien que les facteurs de risque soient bien documentés dans notre secteur, nous avons identifié des besoins d'outils afin d'en faciliter l'identification, l'analyse et la prévention.

Initié en 2002, ce projet sera poursuivi en 2003. Parmi les objectifs visés par l'Association, notons la validation d'un processus de prise en charge de la prévention des TMS et la production d'outils pour faciliter la démarche.

¹ CSST, TMS troubles musculo-squelettiques, DC 500-236 (20-08)

La promotion de la prévention

L'information et la promotion de la prévention constituent une part importante du rôle de l'Association. Plusieurs moyens sont donc mis de l'avant pour sensibiliser et informer les personnes oeuvrant dans notre secteur.



M. Pierre A. DuMoulin, coprésident syndical sortant, et M. Jacques Tousignant, coprésident patronal, entourent Mme Natalie Théorêt et MM. Jean-Pierre Blanchette et André Moreau de Winpak.

Prix graphi-prévention

Créé en 1989, le Prix graphi-prévention vise à souligner les idées de prévention réalisées dans les entreprises en vue d'éliminer ou de réduire les risques, ou encore d'améliorer les conditions de réalisation du travail. En 2002, le prix a été décerné à LES EMBALLAGES WINPAK HEAT SEAL INC., une entreprise de Vaudreuil-Dorion, pour la conception et l'installation d'un garde de sécurité sur un couteau rotatif.

Assemblée générale annuelle

La dix-septième assemblée générale annuelle de l'Association a eu lieu le 3 mai 2002. Quelque 160 personnes, intéressées par la santé et à la sécurité du travail en imprimerie, étaient présentes à notre rendez-vous annuel avec le secteur. Nous avons profité de cette rencontre pour faire le bilan de nos réalisations et lancer notre campagne de prévention portant sur l'utilisation des couteaux en imprimerie.

Formation de la relève

La formation de la relève fait partie des préoccupations de l'Association. En 2002, nous avons rencontré une trentaine de futurs artisans de notre industrie, à l'invitation d'un enseignant du Collège Ahuntsic, afin de leur présenter la situation de la santé et de la sécurité du travail en imprimerie. L'Association a aussi décerné deux bourses à des étudiants finissants du Collège Ahuntsic qui se sont distingués lors d'évaluation de connaissances portant sur le SIMDUT.

Les deux boursiers de l'Association : Alexandre Mailloux, technologie de l'impression, et Josianne Morand, gestion de l'imprimerie.



Participation aux activités du milieu

Au printemps 2002, l'Association a été invitée à participer au colloque annuel SST des Imprimeries Quebecor. À l'automne, nous avons eu l'occasion de rencontrer des délégués de la FTFP réunis en congrès à Québec. Ces rencontres ont permis de faire connaître l'Association, les priorités d'intervention en prévention dans notre secteur ainsi que les services offerts pour aider les employeurs et les travailleurs à prendre en charge la prévention dans leurs milieux de travail.

L'Association a aussi participé activement aux travaux du Comité sectoriel de la main-d'oeuvre dans le secteur des communications graphiques.

Salons SST

Les salons fournissent à l'Association l'occasion de rencontrer de nombreux intervenants en prévention. En 2002, l'Association était présente au Grand Rendez-vous de la prévention, à Montréal, et au Carrefour SST organisé par la direction régionale de la CSST Mauricie - Centre du Québec à Drummondville.



L'Association au Carrefour SST à Drummondville.

L'Association a ainsi pu rencontrer des employeurs et des travailleurs du secteur et diffuser de l'information et de la documentation en prévention.

Publications

L'Association a poursuivi en 2002 la publication de son bulletin d'information, *graphi-prévention*. En plus d'être distribué dans toutes les entreprises de notre secteur, il est maintenant aussi disponible sur le site Internet de l'Association. Ce bulletin constitue pour l'Association un moyen privilégié de communication avec les employeurs et les travailleurs du secteur. Nos lecteurs apprécient surtout la présentation des idées de prévention réalisées dans les entreprises. Ce faisant, l'Association contribue au partage du savoir-faire en prévention dans tout le secteur. En 2003, l'Association compte utiliser le bulletin pour fournir des outils de prise en charge de la prévention dans les entreprises.

L'Association a aussi collaboré à la revue le *Maître imprimeur* à sept reprises en 2002. Parmi les thématiques abordées, notons la formation en santé et sécurité du travail, l'utilisation sécuritaire des couteaux, la gestion des produits chimiques et l'utilisation des téléphones cellulaires.

En plus de produire deux fiches d'information en 2002, l'Association a également ré-édité ses affiches sur le SIMDUT (grand et petit format) ainsi que sa brochure *Postures et maux de dos en imprimerie* visant la prévention des blessures lors d'activités de manutention.

Publications disponibles

Sécurité-prévention

- fiche d'inspection générale
- fiche d'information sur les guenilles en imprimerie
- fiche d'information sur les protecteurs auditifs
- formulaire pour l'enquête et l'analyse d'accident
- formulaire pour rapports d'inspection
- *graphi-prévention* (bulletin de l'Association)
- registre des accidents, premiers soins et premiers secours

Ergonomie

- La prévention des blessures musculo-squelettiques en imprimerie presses-reliure-finition (guide)
- Postures et maux de dos en imprimerie
- Prepress VDT Work - Preventing fatigue, tension and pain
- Travailler à l'écran en pré-impression - Guide pour prévenir la fatigue, les tensions et la douleur

Produits chimiques

- affiche sur le SIMDUT en imprimerie
- fiche d'information sur l'entreposage des solvants
- fiche d'inspection sur les matières dangereuses
- Le SIMDUT en imprimerie

Politiques et procédures proposées

- accueil des nouveaux employés, mutations et promotions
- cadenassage
- comité de santé et de sécurité
- droit de refus
- entretien préventif
- équipements individuels de protection
- inspection du milieu de travail
- intervention en cas d'urgence
- manipulation des matières dangereuses
- permis de travail
- politique de sécurité
- réunion d'instruction de sécurité

Promotion de la prévention

Affiches, vidéo et fiche d'information sur :

- Les couteaux en imprimerie
- L'état des lieux
- Les pièces en mouvement et les angles rentrants



LES BUREAUX CENTRAUX
27, RUE DES ÉTOILES, C.S. 1000
MONTREAL, QUEBEC H3T 1M7
TÉLÉPHONE: (514) 392-1100

BUREAU EN VILLE COLLÈGE
SARASOTA, FLORIDE
1400 W. GARDNER, P.O. BOX 100
SARASOTA, FLORIDE 34231, U.S.A.
TÉLÉPHONE: (941) 552-1100

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au conseil d'administration de
**ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ
DU TRAVAIL SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES**

J'ai vérifié le bilan de **ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES** au **31 DÉCEMBRE 2002** et l'état des résultats, l'état du surplus d'opérations, l'état du surplus d'immobilisations et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au **31 décembre 2002**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptable agréé

Saint-Jean-sur-Richelieu
le 12 février 2003

Exercice terminé le 31 décembre 2002

Résultats

	2002	2001
REVENUS		
Subvention reçue de la C.S.S.T. du Québec	1 061 164 \$	901 067 \$
DÉPENSES	<u>812 991</u>	<u>917 517</u>
	<u>248 173</u>	<u>(16 450)</u>
AUTRES REVENUS		
Intérêts	11 890	21 176
Services et matériel	<u>4 372</u>	<u>4 577</u>
	<u>16 262</u>	<u>25 753</u>
REVENU NET AVANT LES POSTES SUIVANTS	<u>264 435</u>	<u>9 303</u>
Provision pour vacances et temps supplémentaire des employés	6 133	6 635
Provision pour avantages sociaux	(5 360)	(4 393)
Acquisition d'immobilisations	23 896	26 625
Disposition d'immobilisations	(2 352)	(1 545)
Profit sur disposition d'immobilisations	<u>(742)</u>	<u>(1 056)</u>
	<u>21 575</u>	<u>26 266</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	242 860 \$	(16 963) \$

Surplus d'opérations

	2002	2001
(DÉFICIT) SURPLUS AU DÉBUT	(16 963) \$	138 367 \$
SURPLUS RÉCUPÉRÉ PAR LA C.S.S.T. À MÊME LA SUBVENTION DE L'EXERCICE (note 6)	<u>0</u>	<u>138 367</u>
	(16 963)	0
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	<u>242 860</u>	<u>(16 963)</u>
	225 897	(16 963)
MONTANT AFFECTÉ À LA RÉSERVE POUR ENGAGEMENTS	<u>6 116</u>	<u>0</u>
SURPLUS (DÉFICIT) À LA FIN	219 781 \$	(16 963) \$

Surplus d'immobilisations

	2002	2001
SOLDE AU DÉBUT	53 102 \$	49 740 \$
Acquisition d'immobilisations	23 896	26 625
Disposition d'immobilisations	<u>(2 352)</u>	<u>(1 545)</u>
	74 646	74 820
Amortissement des immobilisations	<u>24 304</u>	<u>21 718</u>
SOLDE À LA FIN	50 342 \$	53 102 \$

Bilan

	2002	2001
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	31 427 \$	59 959 \$
Valeurs négociables, au coût (valeur marchande 397 753 \$)	397 369	131 092
Avances pour frais de déplacements	1 000	1 500
Intérêts et comptes à recevoir	4 372	533
Taxes à recevoir	9 108	18 007
Frais imputables au prochain exercice	<u>1 698</u>	<u>1 147</u>
	444 974	212 238
IMMOBILISATIONS (notes 2 et 3)	50 342	53 102
	495 316 \$	265 340 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	<u>119 077 \$</u>	<u>129 201 \$</u>
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (notes 5 et 6)		
VALEUR NETTE		
Réserve pour engagements (note 6)	106 116	100 000
Surplus (Déficit) d'opérations (note 6)	219 781	(16 963)
Surplus d'immobilisations	<u>50 342</u>	<u>53 102</u>
	<u>376 239</u>	<u>136 139</u>
	495 316 \$	265 340 \$

administrateur

administrateur

Flux de trésorerie

	2002	2001
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses avant les acquisitions et disposition d'immobilisations	264 404 \$	8 117 \$
Surplus de l'exercice antérieur récupéré par la C.S.S.T.	0	(138 367)
Profit sur disposition d'immobilisations	(742)	(1 056)
	<u>263 662</u>	<u>(131 306)</u>
Variation nette des éléments hors-caisse du fonds de roulement :		
Avances pour frais de déplacement	500	(500)
Intérêts et comptes à recevoir	(3 839)	1 045
Taxes à recevoir	8 899	1 485
Frais imputables au prochain exercice	(551)	(296)
Créditeurs	(10 124)	575
	<u>(5 115)</u>	<u>2 309</u>
	<u>258 547</u>	<u>(128 997)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(23 896)	(26 625)
Disposition d'immobilisations	3 094	2 601
	<u>(20 802)</u>	<u>(24 024)</u>
Variation nette des espèces et quasi-espèces	237 745	(153 021)
Espèces et quasi-espèces au début	191 051	344 072
Espèces et quasi-espèces à la fin	428 796 \$	191 051 \$
Les espèces et quasi-espèces sont composées de :		
Encaisse	31 427 \$	59 959 \$
Valeurs négociables	397 369	131 092
	<u>428 796 \$</u>	<u>191 051 \$</u>

DÉPENSES

	2002	2001
Traitements – employés	460 123 \$	515 070 \$
Avantages sociaux - obligatoires	40 542	39 930
Avantages sociaux - facultatifs	48 867	50 838
Frais de voyages	45 226	66 915
Frais postaux et messageries	12 367	10 694
Loyer, bureaux et locaux	57 895	66 077
Taxes	5 173	5 170
Téléphone et télécommunications	7 565	8 359
Assurances	2 032	1 923
Fournitures de bureau	8 515	11 199
Location d'équipement de bureau et informatique	2 275	2 536
Frais d'entretien et aménagement – locaux et équipement	5 276	7 090
Bulletins d'information	20 234	19 865
Impressions diverses	23 236	10 692
Volumes et documents	619	745
Publicité	5 545	3 951
Frais de congrès	3 892	1 821
Frais de cotisation à des associations	1 198	680
Honoraires – consultants externes	21 320	48 363
Recrutement	0	1 021
Honoraires – vérificateurs externes, comptabilité	4 315	4 132
Frais de banque	1 702	1 764
Frais de réunion	17 143	18 120
Frais de représentation	686	381
Jetons et salaires perdus des administrateurs	14 281	9 751
Frais divers d'administration	843	556
Formation	2 121	5 496
Ameublement et équipement non capitalisables	0	4 378
	<u>812 991 \$</u>	<u>917 517 \$</u>

Notes complémentaires

1- CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association est un organisme sans but lucratif constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la Santé et la Sécurité du travail du Québec et est aussi une corporation au sens du Code Civil. Son secteur d'activité se situe dans l'imprimerie et les activités connexes et elle œuvre en matière de prévention des accidents du travail au profit des entreprises de son secteur.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

A) IMMOBILISATIONS

La politique de l'association est de comptabiliser les acquisitions d'immobilisations au coût et de pourvoir à un amortissement selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Mobilier de bureau	10 %
Équipement	20 %
Films	20 %
Équipement informatique	20 %

Les acquisitions et dispositions sont aussi imputées aux résultats et au surplus d'immobilisations. L'amortissement est imputé au surplus d'immobilisations.

B) AUTRES REVENUS

Les autres revenus sont comptabilisés à la date où ils sont gagnés (base d'exercice).

C) JUSTE VALEUR MARCHANDE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier ayant des conditions comparables. À moins d'indication contraire aux présentes, la valeur comptable de ces instruments financiers est semblable à leur juste valeur marchande.

3- IMMOBILISATIONS

	2002		2001	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	47 983 \$	39 928 \$	8 055 \$	9 695 \$
Équipement	49 292	37 975	11 317	8 842
Films	21 080	12 436	8 644	11 526
Équipement informatique	85 140	62 814	22 326	23 039

4- CRÉDITEURS

	2002	2001
Comptes à payer	57 901 \$	43 649 \$
Honoraires professionnels	3 500	3 500
Salaires et avantages sociaux	8 144	33 293
Provision pour vacances et temps supplémentaire des employés	49 532	43 399
Provision pour avantages sociaux	0	5 360
	<u>119 077 \$</u>	<u>129 201 \$</u>

5- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le local de l'association est loué en vertu d'une offre de location acceptée par les parties comportant une charge globale minimale de 351 760 \$ pour la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2003. Ce bail comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de 5 ans et une clause d'indexation. Le solde minimal de cet engagement, au 31 décembre 2002, s'élève à 61 941 \$ et sera versé durant l'exercice 2003.

En date des présentes, le bail n'avait pas encore été ratifié mais il était prévu qu'il serait identique à l'offre de location ci-haut mentionnée.

De plus, l'association s'est engagée à verser des compensations à ses employés permanents advenant leur congédiement ou la cessation de ses activités. Lesdites compensations totaliseraient 25 % de leurs salaires annuels, soit une somme de 97 156 \$, en date du 31 décembre 2002.

6- RÉSERVE POUR ENGAGEMENTS

Conformément à une résolution du conseil d'administration de l'association, celle-ci a affecté à un fonds de réserve ses surplus d'opération pour parer aux engagements relatifs aux employés (et autres) mentionnés à la note 5. Les règles de la C.S.S.T. quant aux surplus se lisent comme suit :

« Les surplus d'opération d'une association sectorielle paritaire peuvent être conservés et transférés à l'exercice financier subséquent dans les limites suivantes :
« le plus élevé de 100 000 \$ ou 10% du montant de la subvention de l'année en cours allouée par la Commission à l'Association, jusqu'à un maximum de 200 000 \$. »

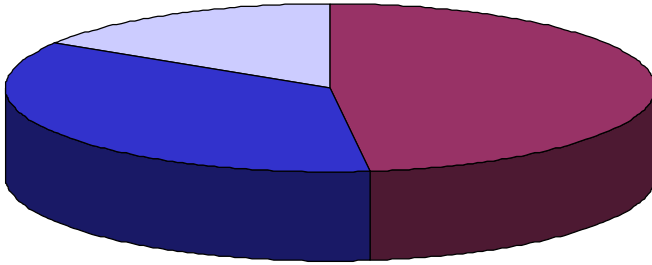
Conformément aux dites règles, la réserve pour engagements a été majorée à 106 116 \$. Quant au surplus d'opérations de 219 781 \$, il sera récupéré par la C.S.S.T. à même la subvention de l'exercice 2003.

7- FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association est financée par la masse salariale estimée des entreprises du secteur de l'imprimerie et des activités connexes multipliée par un taux prédéterminé ; le résultat ainsi obtenu doit être suffisant pour couvrir les besoins financiers de l'association, compte tenu d'autres variantes. Advenant que l'estimation des salaires soit sensiblement plus élevée que les salaires réels, l'association pourrait devoir récupérer cet écart lors de son prochain exercice en augmentant son taux de cotisation. Si l'association, pour quelque raison, ne pouvait hausser son taux de cotisation, celle-ci pourrait se retrouver en difficulté financière ou dans l'obligation de réduire ses activités suite à une réduction de sa subvention.

Les services aux entreprises

Répartition des interventions en entreprise



2002 = 1202 interventions

■ conseil et assistance technique ■ formation ■ offres de services

Les conseillers en prévention de l'Association ont réalisé plus de 1200 interventions dans le secteur en 2002. Au-delà de 48 % d'entre elles ont permis d'offrir des services de conseil et d'assistance technique, quelque 36 % à dispenser de la formation, tandis que 15 % ont servi à faire connaître l'Association et à offrir des services en prévention. Ces interventions ont principalement été réalisées dans le grand Montréal, en Montérégie ainsi que dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Formation

Plus de 430 formations ont été dispensées par nos conseillers au cours de l'année 2002. Celles-ci ont permis de rejoindre directement plus de 3 600 personnes, employeurs et travailleurs dans des entreprises du secteur.

Cette année encore, les sessions visant à répondre aux obligations légales et réglementaires ont été très en demande. Ainsi, le SIMDUT et le transport des marchandises dangereuses ont compté pour 53 % des sessions dispensées; 2 138 personnes ont ainsi été sensibilisées aux risques et mesures de prévention associés à l'utilisation des matières dangereuses dans notre industrie.

Les formations sur la conduite préventive du chariot élévateur ainsi que sur la manutention et la prévention des maux de dos ont aussi été très en demande.

La formation de base en prévention, destinée au personnel-clé (ex. superviseurs et membres des comités), a aussi été dispensée dans cinq entreprises. D'une durée de trois journées complètes, cette formation permet d'acquérir les connaissances de base requises pour agir en prévention.

Formations disponibles

Sécurité-prévention

- Conduite préventive du chariot élévateur
- Enquête et analyse des accidents
- Inspection du milieu de travail
- Mise sur pied et fonctionnement du comité
- Registre accidents, premiers soins et premiers secours
- Votre rôle et votre importance en prévention

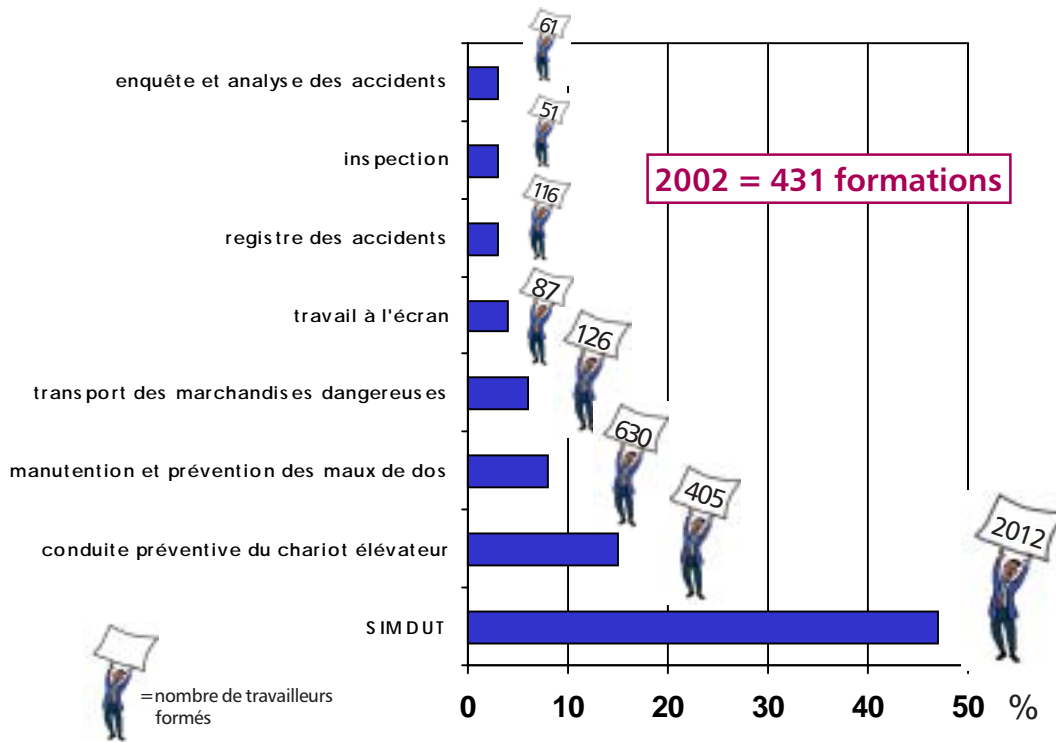
Ergonomie

- Manutention et prévention des maux de dos
- Prévention des blessures musculo-squelettiques
- Travailler à l'écran en pré-impression

Produits chimiques

- SIMDUT
- Transport des marchandises dangereuses

Répartition en % des principales formations dispensées



Conseil et assistance technique

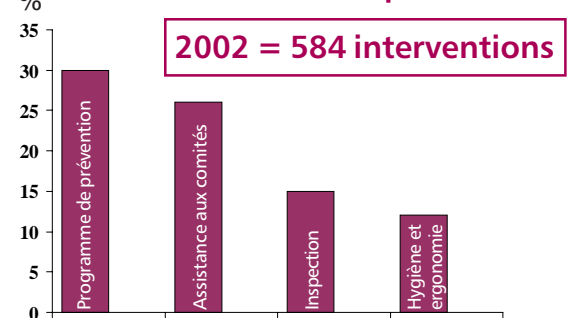
Près de 600 interventions de conseil et d'assistance ont été réalisées. Près du tiers visait la mise en place ou le suivi de politiques, règles et procédures de prévention, et presque autant l'assistance aux comités SST. Les conseillers de l'Association ont aussi supporté les entreprises qui ont choisi de se doter d'un programme de prévention structuré (politiques, règlements, procédures, comité et formation).

Afin de mieux aider les entreprises, l'Association a aussi relancé en 2002 son service de renseignements. C'est ainsi que nous avons répondu à 28 demandes provenant d'employeurs ou de travailleurs de notre secteur. Celles-ci concernaient surtout les

normes et règlements en santé et sécurité du travail, l'hygiène industrielle et la sécurité en général.

Enfin, pour mieux conseiller les entreprises face à leurs obligations en matière de transport des marchandises dangereuses, l'Association a résumé les principaux changements apportés et les a présentés dans le bulletin de l'Association afin que tout le secteur puisse en être informé.

Répartition en % des principales interventions de conseil et d'assistance technique



Une équipe à votre service

Directrice générale

- Marie Ménard

Agente d'information

- Isabelle Tremblay

Conseillers en prévention

- André Côté
- Jean-Pierre Fillion
- Nathalie Laurenzi
- Jean-Pierre Masson

Agentes de bureau

- Ginette Forest
- Francine Lécuyer

Le conseil d'administration 2002

L'Association sectorielle a la chance de pouvoir compter sur l'implication de représentants des associations patronales et syndicales de notre secteur au sein de son conseil d'administration. Le conseil s'est réuni à 7 reprises en 2002.



La photo ci-dessus présente les membres du conseil d'administration pour l'exercice 2002. De gauche à droite, au premier puis au second rang :

- Gilles Duguay, délégué de la FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS, trésorier
- Michel Handfield, président, responsable santé sécurité et délégué du SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER (145), coprésident syndical

- Jacques Tousignant, vice-président ressources humaines à La Presse ltée, délégué des QUOTIDIENS DU QUÉBEC, coprésident patronal
- Marie Ménard, directrice générale de l'Association sectorielle
- Daniel Ménard, vice-président transformation et délégué de la FÉDÉRATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DU PAPIER ET DE LA FORÊT
- France Gagné, directrice des ressources humaines chez Integria inc., déléguée de l'AAGQ
- Claude Clermont, directeur des ressources humaines aux Imprimeries Transcontinental ltée, délégué de l'AAGQ
- Larry Myles, président et délégué du SYNDICAT INTERNATIONAL DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (555)
- Jules Lizotte, directeur général et délégué de l'AAGQ
- Gaétan Cajolais, vice-président exécutif et délégué du SYNDICAT INTERNATIONAL DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (555)
- Normand Sarault, directeur et délégué du CONSEIL PATRONAL DE L'IMPRIMERIE, région du Québec.

Les orientations 2003

L'année 2003 de l'Association s'inscrit dans les grandes orientations stratégiques déterminées par le conseil d'administration en 2002 :

- favoriser l'intégration de la prévention dans les entreprises
- susciter et faciliter la prise en charge de la prévention par les premiers concernés, c'est-à-dire les employeurs et les travailleurs de notre industrie.

En 2003, les efforts de l'Association porteront principalement sur quatre projets:

- le développement d'un programme de formation afin d'habiliter des personnes en entreprise à agir à titre de formateur SIMDUT
- la création d'une banque de ressources SST
- le développement des services d'aide en prévention à distance
- la production d'outils pour favoriser la prévention des TMS.

L'Association maintiendra aussi ses activités de promotion de la prévention et ses interventions en entreprise.

La prévention en imprimerie

Les blessures musculo-squelettiques sont très importantes en imprimerie. Elles représentent près de la moitié des lésions indemnisées par la CSST dans notre secteur. On comprend donc que c'est une préoccupation importante en prévention. Et c'est justement pour prévenir ce type de blessure que RENAISSANCE MARK a apporté des modifications à un poste de travail en finition.

RENAISSANCE MARK est une entreprise de Laval spécialisée dans la fabrication d'étiquettes. Elle emploie 160 personnes.

Le problème

Les étiquettes sont généralement produites à raison de 36 à 72 étiquettes par page. En dernière étape de production, les étiquettes doivent être découpées, examinées (contrôle de la qualité), puis emballées. Avant l'implantation de l'idée de prévention, le décortiquage des étiquettes était réalisé manuellement. Au besoin, les opérateurs utilisaient un marteau et un bloc de bois pour procéder au décortiquage. Cette tâche entraînait des malaises, principalement au pouce et au poignet. Une fois la découpe effectuée, les paquets d'étiquettes étaient transférés vers les examinatrices pour vérification et contrôle de la qualité. En déplaçant manuellement le plateau d'étiquettes, il arrivait fréquemment que les piles se défassent, ce qui obligeait les examinatrices à les égaliser à nouveau. En choisissant d'agir en prévention, l'entreprise souhaitait améliorer des conditions de santé et de sécurité au travail et de production.

La solution

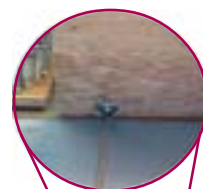
La solution retenue a d'abord consisté en l'acquisition d'une machine pneumatique et hydraulique, avec plaque mâle et femelle pour décortiquer mécaniquement les étiquettes. Le travailleur alimente la machine avec le nombre de feuilles requis qu'il dépose sur une planche (plateau). Il actionne ensuite la machine par boutons poussoirs, ce qui fait descendre la matrice



qui sert à extraire les étiquettes des feuilles; celles-ci se déposent donc en bon ordre sur le plateau.

Afin de bonifier encore davantage la modification de ce poste, un opérateur a eu l'idée de munir le plateau de roulettes pour en faciliter le déplacement. Puis, on a aussi choisi de tracer des encavures sur le plan de travail afin de réduire au minimum les efforts requis pour le déplacement du plateau et en assurer la stabilité, empêchant ainsi les piles d'étiquettes de se défaire.

Après avoir extrait les étiquettes avec la machine, plutôt que de les transférer manuellement pour la prochaine étape de production, l'opérateur n'a donc qu'à faire glisser le plateau vers les examinatrices. Comme il n'y a aucun frottement entre les roues et la table, ce transfert n'exige pas d'efforts physiques importants.





La prévention c'est rentable

La réalisation de cette idée de prévention, qui a nécessité un investissement de l'ordre de 13 000 \$, a permis à RENAISSANCE MARK d'améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail et la productivité.

Pour le décortiqueur, la tâche est grandement facilitée : meilleure posture de travail, réduction de déplacements à faire et élimination des efforts requis pour la découpe des étiquettes. La mécanisation de la découpe des étiquettes, qui produit des paquets bien égalisés, a aussi amélioré le travail des examinatrices qui n'ont plus à faire cette tâche manuellement. Posture, efforts, répétition : des améliorations ont été apportées à ces trois principaux facteurs de risque.

Côté productivité, cette idée a aussi permis des gains importants. Le décortiquage des étiquettes est fait plus rapidement et le temps de transfert des

étiquettes jusqu'aux examinatrices a été réduit de façon importante. Comme il n'y a plus de manipulation manuelle des étiquettes à partir du décortiquage vers la vérification du produit, le risque d'erreur associé au mélange d'étiquettes a été éliminé. La mécanisation a aussi permis d'augmenter la quantité de produits finis et l'efficacité des examinatrices.

Par la réalisation de cette idée de prévention, RENAISSANCE MARK a fait la preuve que la santé et la sécurité du travail c'est rentable pour une entreprise. Six mois après l'implantation de cette idée de prévention, aucune plainte ou malaise n'avait été rapporté par les préposés aux décortiquage des étiquettes, les examinatrices trouvaient leur travail facilité, il n'y avait plus de mélange d'étiquettes et on avait constaté une efficacité accrue au poste avec une augmentation notable des produits finis.

Port de retour garanti :



Association paritaire de santé et de sécurité du travail
secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3

